

Le mobilier

De nombreux objets sont découverts au sein des structures archéologiques du site, et notamment dans les fossés de l'enclos. On y découvre principalement des fragments de poteries communes assez variées et plus rarement d'amphores appartenant à la fin du second âge du Fer.

De plus, plusieurs objets en terre cuite servant d'éléments architecturaux, de plaques de foyers mais aussi d'augets à sel ont été mis au jour. Des éléments de meules en granite, dont certains probablement des ébauches, pourraient caractériser, outre l'utilisation de cet outil pour moudre le grain, leur fabrication pour certains au moins sur place ou à proximité du site.

Quelques objets métalliques, des rejets de forge et une monnaie de type potin « à grosse tête » ont également été découverts.

Comme pour de nombreux sites appartenant au massif armoricain, le sol local rocheux et acide n'a toutefois permis aucune conservation des matériaux organiques et notamment des restes animaux qui auraient pu nous renseigner sur la consommation animale.

Potin « à grosse tête ».

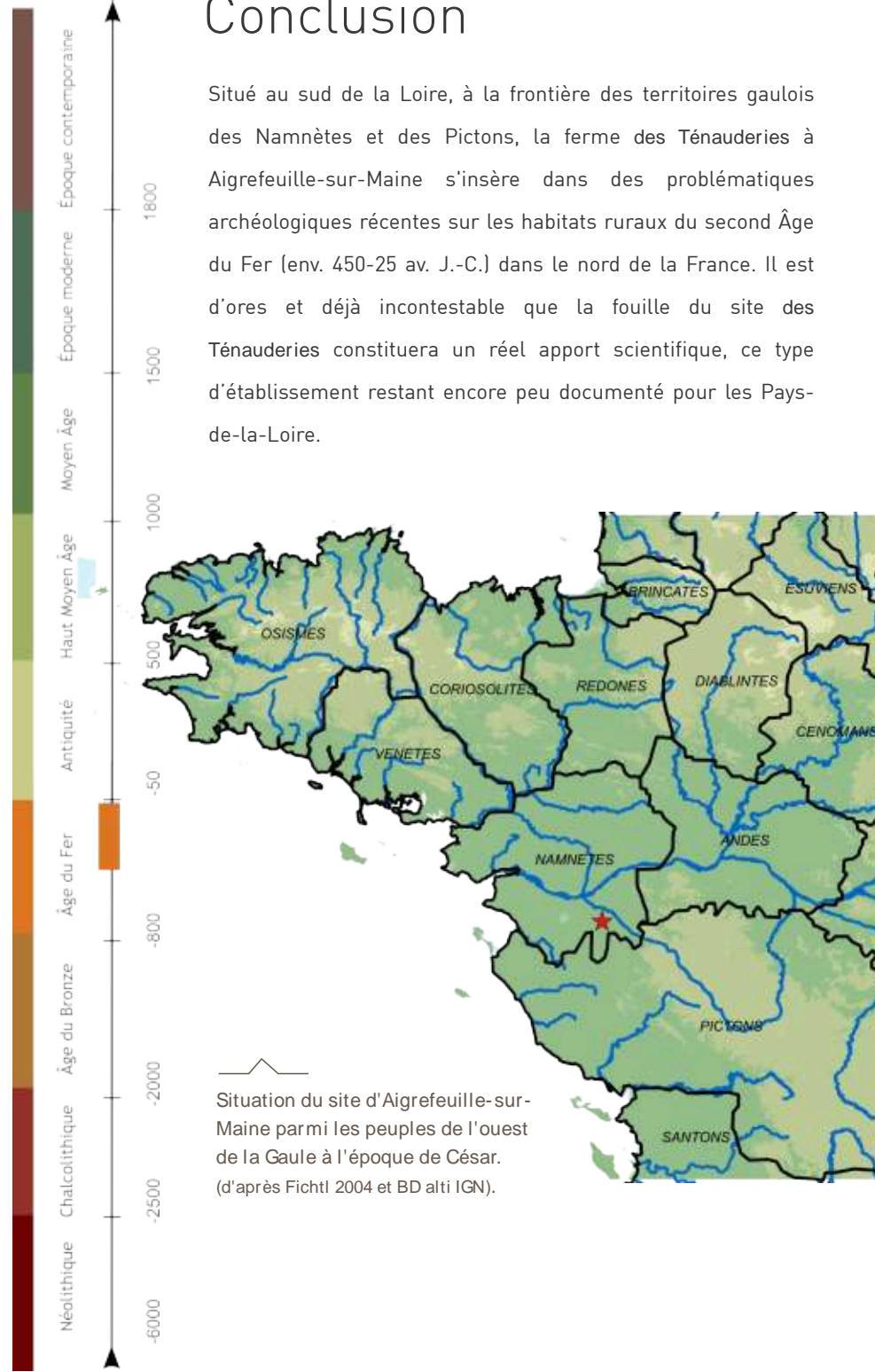


Meule à grain.



Conclusion

Situé au sud de la Loire, à la frontière des territoires gaulois des Namnètes et des Pictons, la ferme des Ténéauderies à Aigrefeuille-sur-Maine s'insère dans des problématiques archéologiques récentes sur les habitats ruraux du second Âge du Fer (env. 450-25 av. J.-C.) dans le nord de la France. Il est d'ores et déjà incontestable que la fouille du site des Ténéauderies constituera un réel apport scientifique, ce type d'établissement restant encore peu documenté pour les Pays-de-la-Loire.



Situation du site d'Aigrefeuille-sur-Maine parmi les peuples de l'ouest de la Gaule à l'époque de César. (d'après Fichtl 2004 et BD alti IGN).

Frise chronologique situant la période d'occupation du site.

Ne pas jeter sur la voie publique.

Depuis 2007, l'agrément des ministères de la Recherche et de la Culture permet au bureau d'études Éveha de réaliser des fouilles archéologiques préventives sur l'ensemble du territoire national. Éveha est spécialisée dans les recherches archéologiques pour les périodes allant du Néolithique à l'époque contemporaine. Son activité s'étend également à la sauvegarde, à la valorisation et à la promotion du patrimoine historique. Créée en 2006 à Limoges, Éveha emploie 200 personnes et dispose de quatorze agences réparties sur le territoire national (Caen, Clermont-Ferrand, Dijon, La Courneuve, Limoges, Lille, Lyon, Martinique, Orléans, Poitiers, Toulouse, Tours, Troyes, Rennes).

Éveha
Études et valorisations archéologiques
24 avenue des Bénédictins 87000 LIMOGES
tel: 05 55 10 98 72
site : www.eveha.fr
e-mail : bureau@eveha.fr

Toussaint S. Toron - Clichés - Agence Éveha -
Maquette : J.-C. Moreau © Éveha 2014



Études et valorisations archéologiques

Présentation des premiers résultats des fouilles archéologiques

Aigrefeuille-sur-Maine (44)

les Ténéauderies



Un établissement rural gaulois en Loire-Atlantique

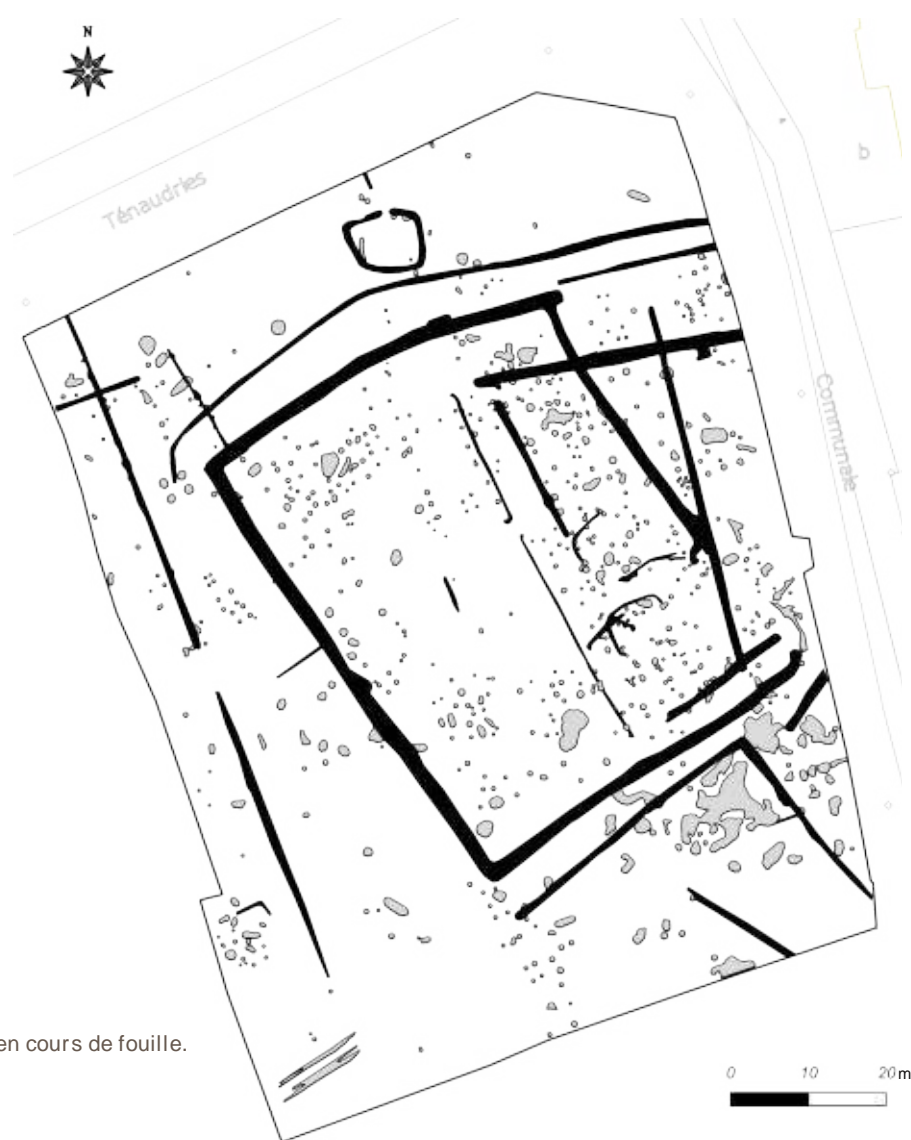


Le site à la lumière des recherches archéologiques

Dès le milieu des années 80, la prospection aérienne avait permis de mettre en évidence la présence d'un enclos au lieu-dit les Ténaueries à Aigrefeuille-sur-Maine. Ainsi, la société Priminvest a-t-elle fait la demande anticipée, dans le cadre du projet d'extension résidentiel « Le Vallon II » sur ce même emplacement, d'un diagnostic archéologique prescrit par le Service Régional de l'Archéologie (DRAC Pays-de-la-Loire).

L'opération de diagnostic, réalisée en octobre 2013 (dir. Jérôme Pascal - Inrap), a consisté en l'ouverture de 21 tranchées représentant environ 10 % de l'emprise totale du projet d'aménagement. Elle a permis de confirmer la présence de vestiges gaulois qui ont donc motivé la prescription d'une fouille archéologique exhaustive, localisée au sud-ouest du croisement des routes des Ténaueries et de Château-Thébaud.

La société Priminvest a alors missionné une équipe d'archéologues du bureau d'études Éveha – études et valorisations archéologiques sous la direction de Sébastien Toron pour mener cette fouille entre fin octobre et début décembre 2014.



Une exploitation rurale gauloise

Le site les Ténaueries occupe l'extrémité sud d'un plateau à une altitude d'environ 42 m. Les structures archéologiques, apparues sous les niveaux de labours à une profondeur moyenne de 0,30 m, témoignent d'une exploitation rurale gauloise.

L'établissement rural principal se compose d'un enclos quadrangulaire d'environ 65 m par 50 m de côté. Au moins une palissade avec entrée délimite l'intérieur de l'enclos où se rencontrent également de nombreuses zones d'habitations. Celles-ci présentent d'importantes concentrations de vestiges excavés (fosses, trous de poteau,...) appartenant à des bâtiments à vocation domestique, artisanale et de stockage des denrées.

L'enclos central est complété par un faisceau de fossés secondaires appartenant à l'extension de l'établissement rural, ainsi qu'à son réseau de parcelle agricole, qui se développe hors emprise, notamment à l'est du site.

L'ensemble des aménagements découverts n'ont cependant sans doute pas fonctionné en même temps. Plusieurs réaménagements successifs semblent ainsi se distinguer d'après les premiers éléments de la fouille.

Aperçu de la ferme gauloise d'Aigrefeuille-sur-Maine d'après une photographie aérienne (cliché IGN de 1986). Le tracé des fossés de l'enceinte quadrangulaire apparaissent plus sombre dans les cultures du champ.



Typique des établissements ruraux connus pour la fin du second âge du Fer (250-25 av. J.-C.) dans le nord et l'ouest de la France, le site des Ténaueries apparaît bien conservé. Le mobilier archéologique est particulièrement abondant et remarquable dans l'enclos principal et à ses abords.

Les premiers éléments diagnostic et de la fouille suggèrent une occupation principale à la fin de la période de la Tène, soit aux alentours du III^e siècle avant notre ère, et sans doute au moins jusqu'à la Conquête romaine. Des éléments d'installations plus anciennes pourraient également être présents sur le site.

Des bâtiments de l'exploitation, il ne reste que l'empreinte laissée par les creusements d'installation des poteaux soutenant la structure.

On appelle cela des « trous de poteau ». Parfois, des pierres pouvaient être disposées autour du poteau afin de mieux caler celui-ci dans le creusement.



Greniers aménagés sur quatre poteaux porteurs. Seuls les ensembles de quatre creusements disposés en carré sont encore visibles.

